



INFOLETTRE – ÉLECTION MUNICIPALE 2025

La Minerve, le 8 octobre 2025.

Pour votre information, voici la liste des candidatures déposées :

Poste de maire

Michel Richard	Ensemble aujourd'hui pour demain
François Tremblay	Indépendant
Jean Pierre Monette	Indépendant

Conseiller no. 1

Lynn Manconi	Ensemble aujourd'hui pour demain
Marc Perras	Indépendant

Conseiller no. 2

Mathieu Séguin	Ensemble aujourd'hui pour demain
Benoît Bruneau	Indépendant

Conseiller no. 3

Mathilde Péloquin-Guay	Indépendante
Samuel Simoneau	Indépendant
Nadya Lachance	Indépendante

Conseiller no. 4

Mark D. Goldman	Indépendant
Lothar Durand-Pruneau	Indépendant

Conseiller no. 5

André Laramée

–

ÉLU PAR ACCLAMATION

Ensemble aujourd'hui pour demain

Conseiller no. 6

Darling Tremblay	Ensemble aujourd'hui pour demain
Sylviane Morin	Indépendante

GRÈVE DE POSTES CANADA

Étant donné la grève de Postes Canada, nous ne serons malheureusement pas en mesure d'acheminer à nos contribuables l'avis d'inscription à la liste électorale qui vous aurait permis de vérifier que vous êtes bien inscrit et que vos coordonnées sont exactes.

Par conséquent, nous vous offrons les trois possibilités suivantes pour vous permettre de vérifier votre inscription :

- ❖ Venir consulter, **en personne**, la liste électorale qui sera disponible au bureau municipal pendant les heures régulières d'ouverture;
- ❖ Nous contacter **par courriel** à l'adresse : info@municipalite.laminerve.qc.ca pour nous demander de valider votre inscription, en nous mentionnant votre nom ainsi que l'adresse vous donnant le droit de vote à La Minerve;
- ❖ Nous contacter **par téléphone** (819 681-3380, poste 5500) pour nous demander de valider votre inscription à la liste électorale.

Il est de votre responsabilité de vous assurer que votre nom soit inscrit sur la liste électorale et que les renseignements vous concernant sont exacts.



Si vous n'êtes pas inscrits sur la liste électorale ou qu'il y a une erreur dans vos coordonnées, vous devez poser une action :

Les électeurs domiciliés (résidents permanents) doivent :

- Se présenter devant la commission de révision, qui siégera dans la salle de conférence de l'hôtel de ville, au sous-sol du 6, rue Mailloux (porte extérieure sur le côté du bâtiment), aux dates et heures suivantes :

Mardi, le **14 octobre 2025**, de **14 h à 17 h**

Jeudi, le **16 octobre 2025**, de **17 h à 20 h**

Les électeurs non domiciliés (villégiateurs) doivent :

- Acheminer, par courriel à l'adresse : info@municipalite.laminerve.qc.ca ou en personne au bureau municipal, le formulaire d'inscription (si propriétaire unique) ou le formulaire de procuration (si copropriétaires). Ces formulaires sont disponibles sur notre site Internet et au bureau municipal. Le formulaire doit être reçu d'ici le 16 octobre 2025, avant 20 h, pour que l'inscription à la liste électorale puisse être ajoutée. Notez qu'en dehors des heures d'ouverture du bureau municipal, il est possible de déposer votre formulaire dûment complété et signé, dans la boîte aux lettres située sécurisée sur le perron de l'hôtel de ville.

Les formulaires ci-dessus, d'inscription ou de procuration, prévoient une section demandant le vote par correspondance. Les électeurs non domiciliés ont jusqu'au 16 octobre 2025, à 20 h, pour demander le vote par correspondance à l'aide de ces formulaires.

Si la grève de Postes Canada persiste, les personnes inscrites au vote par correspondance recevront leurs bulletins de vote par service de messagerie, aux frais de la Municipalité. Ils seront alors responsables de retourner leurs bulletins de vote au bureau municipal, et ce, selon le moyen de leur choix : par une entreprise de livraison (aux frais de l'électeur) ou directement au bureau municipal (pendant les heures d'ouverture ou dans la boîte aux lettres sécurisée sur le perron) et ce, au plus tard le 31 octobre 2025 à 16 h 30. Il est important de préciser que les électeurs inscrits au vote par correspondance qui choisiraient de venir voter en personne, ne pourront pas voter par anticipation mais ils seront autorisés à venir voter en personne le jour du scrutin, le 2 novembre 2025.

Un électeur qui n'est pas inscrit sur la liste électorale, n'aura pas le droit de voter.

DATES IMPORTANTES

Dernier jour pour recevoir les demandes d'inscription et les procurations des électeurs non domiciliés :	16 octobre 2025
Dernier jour pour faire une demande de vote par correspondance :	16 octobre 2025
Date d'expédition des bulletins de vote par correspondance :	17 octobre 2025
Date limite pour recevoir les bulletins de vote par correspondance :	31 octobre 2025 à 16 h 30
Date du vote par anticipation :	26 octobre 2025 de 12 h à 20 h
Jour du scrutin :	2 novembre 2025 de 10 h à 20 h

N'hésitez pas à contacter votre présidente d'élection pour toutes questions additionnelles.

Mme Suzanne Sauriol, présidente d'élection
Municipalité de La Minerve
6, rue Mailloux, La Minerve, Qc, J0T 1S0
Téléphone : 819 681-3380, poste : 5501